



Charte de la Monnaie Locale du Pays Salonais

La Monnaie Locale Complémentaire, à travers son usage quotidien dans le Pays Salonais, s'inscrit dans une démarche de développement d'échanges économiques, sociaux et culturels locaux fondés sur une éthique dont

Les valeurs sont:

- **Liées à la terre**, dans la compréhension de ses deux sens le sol nourricier et la planète hospitalière. La biodiversité, l'eau, l'air sont les éléments essentiels et nécessaires à la vie, non appropriables et gratuits.
- **Liées à l'humain**, à l'opposé de la logique spéculative, replacer la production réelle et les activités humaines au centre de la vie économique locale. Pour s'en réapproprier le sens. Redynamiser le lien social, la coopération, la solidarité, préserver l'équité et la liberté.
- **Liées au terroir**, lieu des interactions de l'homme et du milieu, de la mémoire et de l'innovation, il exprime notre spécificité et notre contribution dans un développement soutenable afin de construire ensemble la résilience face aux chocs futurs.

Nos principes fondateurs sont :

- **La relocalisation** de nos échanges dans l'économie réelle de proximité.
- **La coopération**, pour mutualiser les idées, les moyens dans un esprit participatif et solidaire.
- **La confiance et la responsabilité de chacun**, en s'associant dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel.
- **L'éthique**, pour privilégier des initiatives qui choisissent délibérément de ne pas nuire à la personne, à la collectivité et à l'environnement.
- **La transparence**, en donnant accès aux comptes et en rendant public tous les projets autour de la Monnaie Locale Complémentaire.

Chaque signataire, personne physique ou morale, agit de son mieux au quotidien en respectant l'esprit de la charte et s'engage, dans une démarche progressive, à :

- Promouvoir et pérenniser le système d'échange monétaire local
- Relocaliser ses échanges économiques par la recherche de « circuits courts » clients et fournisseurs en choisissant et proposant des produits locaux
- Recourir le plus possible aux savoir-faire des travailleurs et prestataires de proximité
- Diminuer l'impact de son activité sur l'environnement
- Réduire et trier au maximum ses déchets
- Réduire sa consommation d'énergies, notamment les énergies fossiles
- Mettre en valeur les spécificités du territoire, son patrimoine naturel, historique et culturel
- Sensibiliser ses partenaires à la nécessité de préserver l'environnement par des gestes simples.

Signatures :

"J'adhère à la Charte de la Monnaie Locale du Pays salonais, m'engage à l'intégrer progressivement dans l'ensemble de mes activités, et à faire circuler la Monnaie Locale du Pays salonais"

Date :

Nom, cachet, signature :

"En tant qu'adhérents-fondateurs du Collectif "Monnaie locale en pays salonais", issu de "Pays salonais en Transition" et « Equitable Salonaise », nous nous engageons à respecter les valeurs, les principes fondateurs et les engagements de cette Charte. Nous nous engageons à en faire la promotion et à mettre en oeuvre en toute transparence la Monnaie Locale du Pays salonais"

Date : 24/01/2015


Noms, signatures :

Yvan CATEL

Frédéric DIAZ

Christophe KERBOIS

Sophie RODRIGUEZ



Pour Pays Salonais en Transition :

Bruno MONTEL

Pour L'Equitable Salonaise :

Sylvie CUINET

